

Circulaire d'information n° 660

Procès-Verbal Assemblée Générale électorale 23/24 novembre et 7 décembre 2024 VOTE ELECTRONIQUE

Destinataires : Membres du Conseil d'administration Présidents des Comités Régionaux et Départementaux, Présidents des clubs, Cadres Techniques Régionaux et Fédéraux, Personnel F.F.T.A., Publication extranet fédéral et site web fédéral	Rapporteur : Benoît Ravier Date de remise : 13 décembre 2024 Date de diffusion : 20 décembre 2024
---	--

La Fédération Française de Tir à l'Arc a tenu son Assemblée Générale électorale en deux temps :

- Une première phase les 23 et 24 novembre 2024 pour élire les représentants du collège des entraîneurs et des arbitres. En même temps que ces deux scrutins, la commission des athlètes de haut-niveau a été constituée.
- Une seconde phase pour l'élection au scrutin de liste du Conseil d'administration le samedi 7 décembre 2024.

Ordre du jour

1. Election des collèges 1
2. Election du Conseil d'administration de la FFTA 2

Résultat des élections

1. Election des collèges

L'élection des représentants des collèges arbitres et entraîneurs s'est déroulée les 23 et 24 novembre 2024.

Pour le collège des entraîneurs :

Pour le collège des entraîneurs hommes, 783 sont décomptés, ce qui représente un taux de participation de 30,26%

- TORRES Lionel : 546 voix, soit 69,73 %
- FAURE Sébastien : 133 voix, soit 16,99 %
- TARBOURIECH Jérôme : 77 voix, soit 9,83 %
- Abstention : 27 voix, soit 3,45 %

L'abstention n'étant pas comptabilisée dans le total des suffrages exprimés le résultat définitif est le suivant :

- TORRES Lionel : 546 voix, soit 72,22 %
- FAURE Sébastien : 133 voix, soit 17,59 %
- TARBOURIECH Jérôme : 77 voix, soit 10,19 %

Consécutivement au résultat du vote, Monsieur Lionel TORRES est élu au Conseil d'administration de la Fédération Française de Tir à l'Arc.

Pour le collège des entraîneurs femmes, 766 votes sont décomptés, ce qui représente un taux de participation de 29,6%

- DIZIER Adeline : 681 voix, soit 88,9 %
- Abstention : 85 voix, soit 11,1 %

L'abstention n'étant pas comptabilisée Madame Adeline DIZIER recueille 100% des voix exprimées.

Consécutivement au résultat du vote, Madame Adeline DIZIER est élue au Conseil d'administration de la Fédération Française de Tir à l'Arc.

Pour le collège des arbitres :

Pour le collège des arbitres hommes, 742 votants ont exprimé leur vote, ce qui représente un taux de participation de 51,17%.

- PEZET Christophe : 345 voix, soit 46,5 %
- BOISGONTIER Thomas : 232 voix soit 31,27%
- GIRARD Éric : 143, soit 19,27%
- Abstention : 21 voix, soit 2,96%

Circulaire d'information n° 660

Procès-Verbal Assemblée Générale électorale 23/24 novembre et 7 décembre 2024 VOTE ELECTRONIQUE

L'abstention n'étant pas comptabilisée dans le total des suffrages exprimés le résultat définitif est le suivant :

- PEZET Christophe : 345 voix, soit 47,85 %
- BOISGONTIER Thomas : 232 voix soit 32,18%
- GIRARD Éric : 143, soit 19,83%

Consécutivement au résultat du vote, Monsieur Christophe PEZET est élu au Conseil d'administration de la Fédération Française de Tir à l'Arc.

Pour le collège des arbitres femmes, 736 votants ont exprimé leur vote, ce qui représente un taux de participation de 50,76%.

- VENTROUX Virginie : 395 voix, soit 53,67%
- CAILLOT Valérie : 306 voix, soit 41,58%
- Abstention : 35 voix, soit 4,76%

L'abstention n'étant pas comptabilisée dans le total des suffrages exprimés le résultat définitif est le suivant :

- VENTROUX Virginie : 395 voix, soit 56.35%
- CAILLOT Valérie : 306 voix, soit 43.65%

Consécutivement au résultat du vote, Madame Virginie VENTROUX est élue au Conseil d'administration de la Fédération Française de Tir à l'Arc.

Dans le même temps, les athlètes sur liste de haut-niveau à l'occasion de l'olympiade ont été appelés à voter pour constituer la commission des athlètes de haut-niveau (CAHN) :

Constitution de la CAHN :

Pour la constitution de la CAHN, 27 votants ont exprimé leurs votes, ce qui représente un taux de participation de 41,54% :

- ADICEOM Audrey : 19 voix, soit 70,37 %
- BARBELIN Lisa : 17 voix, soit 62,96 %
- DELOCHE Pierre-Julien : 16 voix, soit 59,26 %
- GAUBIL Mélanie : 13 voix, soit 48,15 %
- PLIHON Pierre : 11 voix, soit 40,74 %
- Abstention : 0 voix, soit 0 %

Consécutivement au résultat du vote, Madame Audrey ADICEOM, Madame Lisa BARBELIN, Monsieur Pierre-Julien DELOCHE, Madame Mélanie GAUBIL et Monsieur Pierre PLIHON composent la Commission des athlètes de haut niveau.

Suite à la constitution de la CAHN, les membres élus se sont réunis le 29/11/2024 et ont désigné pour les représenter dans les instances collégiales d'administration :

- GAUBIL Mélanie
- PLIHON Pierre¹

2. Election du Conseil d'administration de la FFTA

Les résultats ci-dessous sont affichés en tenant compte des personnes qui ont voulu manifester leur abstention au moment du vote.

Lors de ces élections, 20204 voix ont été exprimées sur un total de 76679 voix représentés, ce qui représente 26,35% des voix exprimées disponibles.

- Oui : 18 489 voix, soit 91,51 %
- Non : 932 voix, soit 4,61 %
- Abstention : 783 voix, soit 3,88 %

¹ M. Pierre PLIHON a officialisé le changement de son nom de famille la semaine suivant l'élection. Il sera désormais affiché à l'état civil, M. Pierre JANGNÄS

Circulaire d'information n° 660

Procès-Verbal Assemblée Générale électorale 23/24 novembre et 7 décembre 2024 VOTE ELECTRONIQUE

La liste « Ensemble pour la passion du Tir à l'arc » menée par Julien MEGRET obtient la totalité des sièges attribuée par le scrutin de liste.

La composition de la liste :

Julien MEGRET (PRESIDENT)	Clara PERNOT
Edwige ROLAND	Alexandre DEBRENNE
Xavier MOURONVALLE	Harmony BOUVIER
Evelyne GLAIZE	Thomas NAGLIERI
Jean CHESSE	Dominique SALIOU
Caroline IMBERT	Jean-Michel CLEROY
Olivier GRILLAT	Edith STALTER
Carole FERRIOU	Ludovic CROCHARD
Alain TAGLANG	Isabelle PELEGRIN
Geneviève FREUND	Vincent CREUZET (suppléant)
Lionel ALLASIO	Thérèse PELLISSIER (suppléant)
Monique SALAUN-LE BAUT	Thierry ROSSIGNOL (suppléant)
Laurant BOISSADY	Alexandra FOUACE-PEOUX (suppléant)

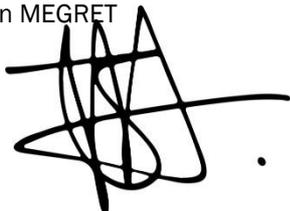
L'assemblée générale est clôturée après la signature du procès-verbal de la CSOEV et de leur prise de parole pour annoncer les résultats.

La composition complète du Conseil d'administration pour la mandature 2024/2028

Julien MEGRET (PRESIDENT)	
Edwige ROLAND	
Xavier MOURONVALLE	Thomas NAGLIERI
Evelyne GLAIZE	Harmony BOUVIER
Jean CHESSE	Edith STALTER
Caroline IMBERT	Jean-Michel CLEROY
Olivier GRILLAT	Isabelle PELEGRIN
Carole FERRIOU	Ludovic CROCHARD
Alain TAGLANG	Dominique SALIOU
Geneviève FREUND	Virginie VENTROUX (collège des arbitres)
Lionel ALLASIO	Christophe PEZET (collège des arbitres)
Monique SALAUN-LE BAUT	Lionel TORES (collège des entraîneurs)
Alexandre DEBRENNE	Adeline DIZIER (collège des entraîneurs)
Clara PERNOT	Mélanie GAUBIL (représentante des athlètes de haut-niveau)
Laurent BOISSADY	Pierre JANGNĂS (représentant des athlètes de haut-niveau)

Fait à Noisy-le-Grand le 8 décembre 2024 en deux exemplaires originaux.

Le Président
Julien MEGRET



La Secrétaire Générale
Evelyne GLAIZE

